



## La maison de mon voisin terminée depuis 20 ans ne figure pas au c

Par **alain16**, le 25/03/2015 à 12:42

Bonjour

mon voisin habite une maison construite par lui même et terminée de puis 20 ans or elle ne figure pas sur les relevés du cadastre. elle a donc été construite sans permis.nous souhaitons contester le fait qu'il a ouvert des chiens assis qui ouvrent directement sur notre propriété.

Quelle procédure engager pour que cette situation illégale soit corrigée?

Merci de votre réponse

A.Langlet

Par **janus2fr**, le 25/03/2015 à 13:26

[citation]nous souhaitons contester le fait qu'il a ouvert des chiens assis qui ouvrent directement sur notre propriété.[/citation]

Bonjour,

En soit, des fenêtres qui donnent sur votre propriété ne sont pas forcément illégales. Il faut vérifier la distance entre les fenêtres et la limite séparative des terrains. S'il y a au moins 1m90, il n'y a pas création de vues droites.

Par **bern29**, le 25/03/2015 à 16:55

Bjr,

" elle ne figure pas sur les relevés du cadastre. elle a donc été construite sans permis"

Le cadastre relève toutes les constructions (légalés ou illégales) le problème vient d'ailleurs.